



Pau, le 23 avril 2026

COMMUNIQUE AUX AGENTS

La CGT tient à réagir au message adressé ce jour par la Direction générale à l'ensemble des agents concernant l'avenir de la prévoyance.

Ce message a été diffusé une heure avant l'ouverture d'une réunion de travail avec les organisations syndicales, réunion qui doit précisément permettre de débiter les échanges sur ce dossier. Cette méthode interroge fortement la CGT sur le respect du dialogue social et sur la loyauté des échanges en cours.

En s'adressant directement aux agents avant même le début des discussions, la Direction court-circuite de fait les organisations syndicales et déséquilibre le cadre de la négociation. Le dialogue social ne peut être réduit à une information descendante préalable aux instances : il suppose un échange réel, respectueux et loyal entre les parties.

Sur le fond, le message laisse entendre que l'absence d'accord collectif conduirait mécaniquement à une dégradation des garanties et à une participation employeur limitée au minimum légal. Pour la CGT, cette présentation est biaisée. La loi fixe un socle minimal, mais elle n'interdit en rien à la collectivité d'aller au-delà. Les choix qui seront faits relèvent donc d'une décision politique, et non d'une contrainte automatique.

La CGT participera à cette négociation avec sérieux et responsabilité. Elle défendra une amélioration réelle du dispositif existant, en particulier pour les agents les plus modestes, ainsi qu'un haut niveau de solidarité entre les personnels. En revanche, elle ne cautionnera ni une mise sous pression des organisations syndicales, ni une présentation anxiogène des enjeux.

La protection sociale des agents mérite un débat loyal, transparent et respectueux. La CGT prendra toute sa place dans ces échanges avec pour seule boussole l'intérêt des agents et l'exigence de justice sociale.

Pour le Syndicat CGT CD64
Sandra PEREIRA-OSTANEL
Secrétaire générale